

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALEILLE Séance du 20 MARS 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Date de convocation :	16 mars 2026	Date d'affichage :	16 mars 2026
------------------------------	--------------	---------------------------	--------------

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **BOUCHARD Éric**, Maire.

Présents : BOUCHARD Éric, CHALLET Thierry, VIRICEL Christelle, GARDON François, VENET Marie-Louise, PLOTON Laura, POYET Bruno, MARGOTAT Lydie, BONNIER Marianne, POYET Gaëtan, VANHILLE Benoit, VERICEL Géraldine, BESSON Mélanie, BERENGER Eloïse, CHARBONNIER Quentin

Absent excusé : Néant

Secrétaire de séance : VIRICEL Christelle

DEL3/20-03-26 – Élection des Adjoints

Considérant que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel ;

Considérant que sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-7-2 ;

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du **premier tour de scrutin** :

Nombre de votants	: 15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	: 0
Nombre de suffrages blancs	: 0
Nombre de suffrages exprimés	: 15
Majorité absolue	: 8

Ont obtenu :

- Pour la liste A : VANHILLE Benoit : 8 (huit) voix
- Pour la liste B : VANHILLE Benoit : 7 (sept) voix

Le Conseil Municipal,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203192-20260320-DEL3_20-03-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2026

- **ELIT** la liste A : VANHILLE Benoit.

- **INSTALLE** :

- M. VANHILLE Benoit, en qualité de 1^{er} adjoint
- Mme VIRICEL Christelle, en qualité de 2^{ème} adjointe
- M. GARDON François, en qualité de 3^{ème} adjoint
- Mme MARGOTAT Lydie, en qualité de 4^{ème} adjointe.

- **AUTORISE** M. BOUCHARD Éric, le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE à l'unanimité des membres présents.
Expédition conforme au registre.

La secrétaire de séance,
Christelle VIRICEL



Le Maire,
Éric BOUCHARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203192-20260320-DEL3_20-03-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2026